

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2025-122 du 2 juillet 2025
Portant demande de subvention FEDER pour le poste « Ados »**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le 2 juillet à 18 heures 15, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, légalement convoqué le 26 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de FONTANIERES, sous la présidence de Madame Valérie SIMONET, Présidente.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 37	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 13 Absents : 5	Exprimés : 44	

Présents : MM. SIMONET V, BERTHON, GRASS, RAMOS, GRANGE, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, VENTENAT, DESGRANGES, LUQUET A, MÉANARD, DESARMÉNIEN, MORANÇAIS, CORDIER, TRIMOULINARD, FAUCHER, DESCHAMPS *suppléante* JOULOT.

Pouvoirs : SCARAMUCCIA à LE CORRE, VIRGOULAY à COTENTIN, MAZET à PAYARD J, VIALTAIX à DESGRANGES, BERGER à MORANCAIS, FONTVIELLE à DESARMÉNIEN, PINLON à FAUCONNET.

Excusés : BIGOURET, VERDIER, CONCHON, LEGRAND, GIRAUD LAJOIE, PAYARD C, PLAS, D'HULSTER, WELZER, CHEFDEVILLE, LARGE, BREUIL, DUBSAY.

Absents : SIMONET B, ROULLAND, BRUNET, CHADEYRON *suppléante* GUYONNET, GLOMOT.

Secrétaire de séance : Manuel NOVAIS

Rapporteur : Georgine RAMOS, Vice-présidente

La communauté de communes a pour compétence l'accueil de loisirs extrascolaire.

Elle est pourvue, sur son territoire, de plusieurs accueils extrascolaires à destination des enfants mais un seul existe à destination des adolescents.

Il apparaît ainsi nécessaire de mailler davantage le territoire afin de répondre à un besoin existant dans l'accompagnement des temps extra-scolaires des adolescents.

Le programme DLAL Leader Est Creuse Développement permet le financement d'un poste dans le cadre de la fiche-action 8 « Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie » qu'il convient de solliciter.

Il est donc proposé de mettre en place le projet dans le cadre du projet « Ingénierie de développement d'actions et d'activités à destination des adolescents du territoire Marche et Combraille en Aquitaine – année 1"» pour une durée de 3 ans.

Pour mener à bien ces différentes missions, la création d'un poste de « Chargé-e de mission ados » a été proposé selon délibération n°2025-117 approuvé précédemment lors de ce conseil.

Le plan de financement est ainsi le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
Salaire brut chargé	38 650.00€	FEDER OS 5 (90.6%)	35 000.00€
		Autofinancement (9.4%)	3 650.00€
TOTAL HT	38 650.00€	TOTAL HT	38 650.00€

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

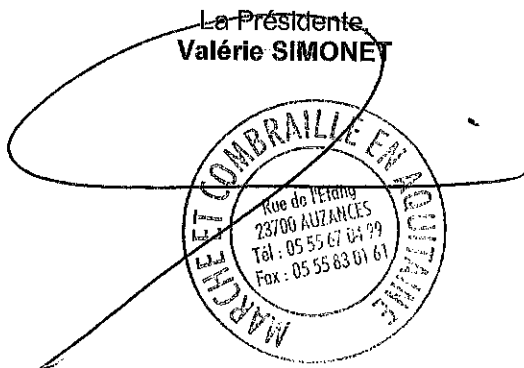
Il est proposé au Conseil communautaire de :

- APPROUVER le projet "Ingénierie de développement d'actions et d'activités à destination des adolescents du territoire Marche et Combraille en Aquitaine – année 1"
- VALIDER le projet et le plan financement présenté ci-dessus ;
- DEMANDER à bénéficier des aides au titre du programme DLAL 2021-2027 GAL Est Creuse Développement ;
- S'ENGAGER à prendre en charge l'augmentation de l'autofinancement en cas de financements obtenus inférieurs au prévisionnel ;
- DIRE que les crédits seront inscrits au budget ;
- AUTORISER la Présidente et la Vice-présidente à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce projet.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Publié et transmis en sous-préfecture le 8 juillet 2025
Pour copie conforme, le 8 juillet 2025

La Présidente
Valérie SIMONET



Le Secrétaire de séance,
Manuel NOVAIS

Nova